



HAL
open science

Montaigne, Michel de (1533-1592)

Alain Legros

► **To cite this version:**

Alain Legros. Montaigne, Michel de (1533-1592). La Bible dans les littératures du monde, 2016, pp.1596-1597. halshs-04528812

HAL Id: halshs-04528812

<https://shs.hal.science/halshs-04528812>

Submitted on 2 Apr 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

MONTAIGNE, Michel de (1533-1592)

Montaigne tenait son nom d'une terre noble héritée de son père, aux confins du Périgord et du Bordelais, dans le « moyau de toutes les guerres civiles de France ». Ayant « résigné » sa charge de conseiller au Parlement, c'est là qu'il a pensé pouvoir, à trente-huit ans, se retirer pour se consacrer à lui-même et qu'après avoir installé sa bibliothèque au deuxième étage d'une tour d'entrée, il a commencé, vers 1572, à écrire ou dicter ses pensées, sur tous sujets et sans ordre établi. Il ne quittera ce livre unique et toujours enrichi que vingt ans plus tard, à sa mort, bien conscient qu'une telle entreprise était vouée à l'inachèvement. Il ne s'était d'ailleurs adonné à l'écriture que par intermittence, pris qu'il était par toutes sortes d'obligations et charges liées à son rang, sans parler de son goût pour les voyages et du rôle délicat de négociateur qu'il avait dû assumer entre partis ennemis. N'était-il pas d'abord « Messire Michel, Seigneur de Montaigne, chevalier de l'Ordre du roi, et gentilhomme ordinaire de sa chambre », puis « Maire et gouverneur de Bourdeaux », comme on le lit au seuil de ses premiers *Essais*, publiés dans cette ville en 1580, puis en 1582 ? En 1588, augmentés d'un troisième volume, les *Essais* deviendront parisiens et Montaigne deviendra nom d'auteur. En 1595, la première édition posthume de son texte toujours renouvelé consacrera cette métamorphose par la promotion de l'article : *Les Essais*.

Parmi les livres assemblés dans sa chère « librairie », Montaigne disposait d'une Bible grecque marquée au titre d'un petit b de sa main, comme une vingtaine d'autres livres qu'il tenait de La Boétie. On ne peut dire s'il l'a ou non pratiquée. Il devait disposer aussi d'une Bible latine, peut-être aussi d'une française, à une époque où l'Église catholique, à laquelle il appartenait, n'avait pas encore arrêté sa position sur les traductions des textes sacrés. Il a peut-être eu recours aussi à des publications isolées du Nouveau Testament ou des Livres « de Salomon », et assurément à des paraphrases des Psaumes et de l'Ecclésiaste. Toujours est-il que, dans « Des prières », en 1588, année où la révision de la Vulgate est encore en chantier, il attend avec impatience une décision du magistère qui mette fin à la prolifération des traductions en langues vernaculaires : « Je croy que la liberté à chacun de dissiper une parole si religieuse et importante à tant de sortes d'idiomes a beaucoup plus de danger que d'utilité [...] L'Église universelle n'a point de jugement plus ardu à faire et plus solemne [solennel]. » Il ne veut plus voir « tracasser par une sale, et par une cuysine, le Saint livre des sacrez mysteres de nostre creance » et il brocarde ces « plaisantes gents, qui pensent l'avoir rendu maniable au peuple pour l'avoir mis en langage populaire ». On ne peut être plus hostile aux

pratiques nées de la Réforme. En 1580, dans ce même chapitre, l'auteur n'était pas aussi tranchant.

Mais qu'en est-il de sa propre pratique ? On compte au moins 45 emprunts à la Bible dans les *Essais*, dont 20 à l'Ancien Testament (10 fois à l'Ecclésiaste) et 25 au Nouveau (17 fois à saint Paul). À quoi il convient d'ajouter des allusions éparses, par exemple à la parabole de l'enfant prodigue, ou à la « métamorphose » à laquelle est appelé le chrétien (c'est le dernier mot du long chap. II, 12, emprunté à Matthieu et Paul grecs). Certaines de ces citations sont comme descendues du ciel de la « librairie » sur le papier. On trouve en effet au plafond de cette pièce, une vingtaine de sentences bibliques peintes sur bois, dont 4 proviennent de saint Paul et 12 de l'Ecclésiaste. Ces dernières, fruit d'une seconde campagne décorative, dialoguent avec les nombreuses « voix sceptiques » déjà en place, ainsi qu'avec des vers de Lucrèce, mais aussi un verset du Psalmiste ou un autre d'Isaïe. De telles interférences, les *Essais* sont coutumiers, et dans son livre, malgré ce qu'il proclame, Montaigne cite l'Ecclésiaste en français (sans doute d'après une paraphrase du texte hébraïque non retrouvée à ce jour). C'est, dit-il, « accommoder » la parole divine – laquelle a d'ailleurs déjà perdu un peu de sa substance en s'adaptant elle-même au langage humain, y compris dans les trois langues sacrées. On pourrait voir là une contradiction, mais Montaigne distingue bien l'étude de la Bible et son usage liturgique de l'assimilation d'un texte à ruminer, digérer, transformer pour le faire sien. Non sans audace, il lui arrive ainsi de mêler les discours profanes et sacrés, de tresser par exemple l'« être dissous » mystique de saint Paul avec le « dissolvi » matérialiste de Lucrèce, faisant feu de tout bois. Ainsi le veut le libre cours de l'essai, ce genre qu'il est en train d'inventer.

ALAIN LEGROS

CEARD J., « Montaigne et l'Ecclésiaste. Recherches sur quelques sentences de la “librairie” », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, n° 23, 1971, p. 367-374. • LEGROS A., *Essais sur poutres. Peintures et inscriptions chez Montaigne*, Paris, Klincksieck, 2000 (rééd. 2003). • –, Édition de *Essais*, I, 56, « Des prières », Genève, Droz, 2003, p. 64-67 et 165. • COMPAGNON A., « Vaines peintures, mais toujours peintures », in *Montaigne et L'Ecclésiaste, Littérature et vanité*, sous la direction de J.-C. Darmon, PUF, 2011. • MEIJER M.S., « Montaigne et la Bible », *Bulletin de la société des Amis de Montaigne*, n° 20, 1976, p. 23-57.